Envoyé en préfecture le 18/04/2018
Reçu en préfecture le 18/04/2018
Affiché le 19/04/2018
ID : 083-248300493-20180412-C_2018_064-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2018_064

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018

L'an deux mille dix huit, le douze avril à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Affaires Culturelles

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	60

Objet de la délibération:
Musée des Arts et Traditions Populaires de Draguignan - Mesures en faveur du développement et du rayonnement de la programmation culturelle

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Nicole FANELLI, Christian TAILLANDIER, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Frédéric MARCEL, Marie-France DURANDO, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Anne-Marie AMOROSO, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Alain CAYMARIS, Christine CHALOT-FOURNET, Guy DEMARTINI, Sylvie FAYE, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Mathilde KOUJI-DECOURT, Françoise LEGRAIEN, Grégory LOEW, Fabrice MAGAUD, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Michèle PELASSY, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Sylvain SENES, Richard TYLINSKI, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Jacques LECOINTE pouvoir à Alain CAYMARIS, Alain PARLANTI pouvoir à Nathalie GONZALES, Richard STRAMBIO pouvoir à Grégory LOEW, Sophie DUFOUR pouvoir à Frédéric MARCEL, Jean-François FERRACHAT pouvoir à Gérald PIERRUGUES, Stéphan CERET pouvoir à Sylvie FRANCIN, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Olivier AUDIBERT-TROIN, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Richard TYLINSKI, Alain HAINAUT pouvoir à Sylvie FAYE, Yves LE POULAIN pouvoir à Valérie MARCY, Florence LEROUX pouvoir à Guy DEMARTINI, André MENET pouvoir à Jutta AUGUIN, Christine NICCOLETTI pouvoir à Mathilde KOUJI-DECOURT, Thierry PESCE pouvoir à Claude PIANETTI, Christine PREMOSELLI pouvoir à Alain VIGIER, Laure REIG pouvoir à Christian TAILLANDIER, Jean-Daniel SANTONI pouvoir à Daniel MARIA

ABSENT(S) :
Bernard CHILINI, Franck AMBROSINO, Bernard CHARDES, Caroline COLLOMBAT, Marie-Christine GUIOL, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Anne-Marie AMOROSO

RAPPORTEUR : Madame Nicole FANELLI

Envoyé en préfecture le 18/04/2018
Reçu en préfecture le 18/04/2018
Affiché le 19/04/2018
ID : 083-248300493-20180412-C_2018_064-DE

Le musée des Arts et Traditions Populaires de Draguignan met en œuvre une programmation culturelle diversifiée visant à promouvoir l'histoire du territoire de la Dracénie, et plus largement du Var et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le parcours d'exposition permanent valorise les objets des collections labellisées « musée de France ». Chaque année, l'offre culturelle est complétée par des expositions temporaires, accompagnées d'animations en lien avec les thématiques proposées, ou organisées dans le cadre de manifestations d'envergure nationale (Journées Européennes des Métiers d'Art, Nuit des Musées, Journées de l'Archéologie, Journées Européennes du Patrimoine....) ou de proximité (Salon « Autour du Vin », Fête du Centre Ancien de Draguignan...).

Cette programmation culturelle riche et variée vise à accroître la visibilité du musée, dynamiser la fréquentation et à diversifier les publics.

L'objectif étant de favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture, cette année encore, le musée des Arts et Traditions Populaires participera à différentes actions qui permettront au public de visiter le musée selon des conditions préférentielles :

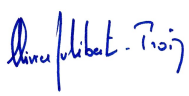
- Exposition Quartiers d'été : Le musée présentera, du 20 juin au 20 septembre 2018, une exposition d'œuvres d'artistes contemporains.
 Il est proposé de renouveler le principe de gratuité pour l'accès à la salle d'exposition du musée pour tous les publics durant cette période.
- Salon « Autour du Vin » de Draguignan organisé par la Communauté d'Agglomération Dracénoise, via son Office du Tourisme, en partenariat avec le Conseil Départemental du Var.
 Il est proposé de reconduire les dispositions adoptées depuis 2013 et de remettre une entrée gratuite aux personnes qui se seront acquittées du droit d'entrée au salon. Cette invitation sera valable jusqu'au 31 décembre 2018.
- Saison touristique : il est proposé de faire bénéficier les touristes, qui viendraient visiter le musée par l'intermédiaire des hébergeurs locaux, d'un tarif préférentiel de 2€ (sur remise d'un coupon spécifique).
- Organisation de lotos, tombolas par des associations, commerçants et établissements scolaires du Var : il est proposé de leur attribuer des entrées gratuites destinées à composer des lots.

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Culture réunie le 28 mars 2018, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- approuver les dispositions définies ci-dessus,
- autoriser Monsieur le Président signer tout document y afférent.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 17/04/2018
Qualité : Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.